

# LANCEMENT *d'entreprises*

---

Le programme  
Lancement  
d'entreprises

---

Demande de prêt dans le  
cadre du programme  
Lancement d'entreprises

Renseignements généraux  
et directives pour les demandeurs



# Le programme LANCEMENT *d'entreprises*

---

## appuie votre nouvelle entreprise

Il y a plusieurs défis à relever pour qu'une nouvelle entreprise puisse réussir. Le programme Lancement d'entreprises peut vous aider à réaliser votre vision en vous offrant de l'aide au niveau de la planification et une possibilité pratique de financement. Les propriétaires exploitants de nouvelles entreprises partout au Manitoba sont admissibles à un prêt jusqu'à concurrence de 20 000 \$ dans le cadre du programme Lancement d'entreprises.

Des conditions de prêts avantageuses fournissent un appui pratique aux propriétaires de nouvelles entreprises admissibles. Ces conditions comprennent :

- un taux d'intérêt concurrentiel équivalent au taux préférentiel plus 1 %;
- le report d'un an du remboursement du principal, permettant aux nouvelles entreprises de consacrer leurs fonds de roulement à la croissance et au développement de l'entreprise au cours de la première année;
- l'utilisation des fonds d'emprunt pour les besoins en fonds de roulement;
- aucune pénalité pour les remboursements d'emprunt avant l'échéance prévue.

Votre vision, votre énergie et votre travail acharné peuvent se traduire par un véritable succès pour vous et pour vos employés.

# LANCEMENT *d'entreprises* Programme manitobain de garantie d'emprunt pour le lancement d'entreprises

---

## Renseignements généraux et directives pour les demandeurs

### **Description du programme :**

Le programme Lancement d'entreprises est conçu pour favoriser la réussite des nouvelles entreprises qui se lancent en affaires. Le programme veille à ce que les entrepreneurs aient fait des recherches exhaustives sur leurs concepts et qu'ils aient élaboré un plan d'affaires complet. Le programme offre une formation axée sur la gestion d'entreprises, des conseils et l'accès à un financement par garantie d'emprunt. Les prêts sont accordés par des institutions financières participantes et sont garantis par le gouvernement du Manitoba.

Le programme offre de l'aide aux nouvelles entreprises exploitées par leur propriétaire. Les critères d'admissibilité s'appliquent à la fois à l'entreprise et au propriétaire exploitant. Voir les détails ci-dessous.

### **Prêt dans le cadre du programme Lancement d'entreprises**

- On offre des garanties d'emprunts (une par entreprise) jusqu'à concurrence de 20 000 \$.
- Les prêts peuvent servir à répondre aux besoins en fonds de roulement de la nouvelle entreprise.
- Le taux d'intérêt est équivalent au taux préférentiel plus 1 %.
- Les prêts doivent être remboursés sur une période de cinq ans, avec un report d'un an du remboursement du principal.
- Les prêts sont accordés par des institutions financières participantes.
- Les personnes dont la demande est acceptée devront payer des frais administratifs de 150 \$, qui peuvent être déduits du montant du prêt.

### **Critères d'admissibilité – Propriétaire exploitant**

Le demandeur doit :

1. résider au Manitoba, avoir au moins 18 ans et être autorisé à travailler au Canada;
2. élaborer un bon plan d'affaires;
3. participer à un atelier de planification d'entreprise de trois jours avant que les fonds d'emprunts soient débloqués;
4. fournir un apport de capital équivalent à 40 % du prêt. L'apport de capital du demandeur peut être une somme en espèces ou des éléments d'actif achetés pour l'entreprise dans les six mois précédant la demande;
5. ne pas avoir été propriétaire, au cours des 12 mois précédant la demande, d'une entreprise semblable à celle qui est envisagée;
6. faire approuver sa demande par une institution financière participante après l'étude de sa cote de solvabilité et de sa capacité d'emprunt.

Programme manitobain de garantie  
d'emprunt pour le lancement d'entreprises  
Demande de garantie d'emprunt



Montant du prêt demandé : \_\_\_\_\_ \$

**Renseignements sur la nouvelle entreprise :**

Dénomination sociale : \_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise : \_\_\_\_\_

No de tél. : \_\_\_\_\_ No de téléc. : \_\_\_\_\_

Structure :  Entreprise individuelle  Partenariat  Société par actions

Propriétaires (noms des propriétaires, des partenaires ou des actionnaires) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date de début de l'exploitation commerciale : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
(jour / mois / année)

Nombre d'emplois (y compris celle du propriétaire) : à temps plein \_\_\_\_ à temps partiel \_\_\_\_

Brève description des activités de l'entreprise : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Renseignements personnels du demandeur :**

Nom de famille \_\_\_\_\_ Prénoms \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Numéro d'assurance sociale : \_\_\_\_\_  
(jour / mois / année)

Adresse actuelle : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Adresse(s) précédente(s) : (si le demandeur demeure à l'adresse actuelle depuis moins de cinq ans)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone à domicile : \_\_\_\_\_

Profession actuelle (cocher une des catégories suivantes) :

Employé à temps plein  Employé à temps partiel  Étudiant  
 Personne au foyer  Autre (veuillez préciser) \_\_\_\_\_

Nom de l'employeur le plus récent : \_\_\_\_\_

Adresse de l'employeur le plus récent : \_\_\_\_\_

Titre du poste : \_\_\_\_\_ Salaire annuel : \$ \_\_\_\_\_

Début de l'emploi \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
(jour / mois / année)

Fin de l'emploi \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
(jour / mois / année)

**Renseignements sur  
 la valeur nette patrimoniale :**

<i>Éléments d'actif :</i>	<i>Montant</i>	<i>Éléments de passif</i>	<i>Montant</i>
Dépôts en espèces ou dépôts d'épargne	\$ _____	Hypothèque(s)	\$ _____
Pensions et REER	_____	Prêt-auto	_____
Obligations, fonds communs de placement ou actions	_____	Marge de crédit personnelle	_____
Immobilier	_____	Prêt d'études	_____
Véhicule(s)	_____	Autres prêts	_____
Autre	_____	Solde de cartes de crédit	_____
<b>Total de l'actif</b>	<b>\$ _____</b>	<b>Total du passif</b>	<b>\$ _____</b>
Valeur nette (total des éléments d'actif – total des éléments du passif)			\$ _____

**Renseignements sur l'immobilier :**

<i>Adresse</i>	<i>Année d'achat</i>	<i>Prix d'achat</i>
_____	_____	_____
_____	_____	_____

**Description des véhicules :**

<i>Année</i>	<i>Marque et modèle</i>	<i>Valeur</i>
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

**Renseignements sur les emprunts :**

<i>Titulaire de la dette Nom de l'institution ou du particulier</i>	<i>Raison pour l'emprunt</i>	<i>Échéance</i>	<i>Solde courant</i>	<i>Paiement mensuel</i>
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

Programme manitobain de garantie d'emprunt  
pour le lancement d'entreprises  
Demande de garantie d'emprunt



Avez-vous des obligations financières en vertu de contrats de location?  Oui  Non

*Veillez fournir les détails, y compris les montants :* \_\_\_\_\_

Avez-vous des garanties personnelles non réglées liées à la responsabilité civile?  Oui  Non

*Veillez fournir les détails, y compris les montants :* \_\_\_\_\_

Faites-vous l'objet de jugements ou d'actions en justice?  Oui  Non

*Veillez fournir les détails, y compris les montants :* \_\_\_\_\_

Avez-vous des nouvelles cotisations de l'impôt non réglées relatives aux années précédentes?  Oui  Non

*Indiquez l'année d'imposition, la nature de la cotisation et le montant dû.* \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà fait faillite?  Oui  Non

*Préciser l'année et votre situation actuelle.* \_\_\_\_\_

## Déclaration du demandeur

En déposant une demande de garantie d'emprunt et un plan d'affaires dans le cadre du programme manitobain Lancement d'entreprises, je soussigné, :

- certifie que toutes les déclarations et tous les renseignements inclus dans la demande de garantie d'emprunt et le plan d'affaires soumis sont véridiques et exacts et demeureront véridiques et exacts;
- reconnais que les renseignements personnels me concernant, y compris mon nom, mon âge, mon adresse, mon numéro de téléphone et mon numéro d'assurance sociale ainsi que l'information relative à ma profession et à ma situation ou mes activités financières, sont recueillis par l'organisme prêteur à l'aide des documents constituant la demande de garantie d'emprunt et le plan d'affaires;
- autorise Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce Manitoba (« le ministère ») à recueillir de l'organisme prêteur les renseignements personnels compris dans la demande de garantie d'emprunt et le plan d'affaires;

- comprends que les renseignements personnels recueillis de l'organisme prêteur par le ministère sont nécessaires pour que je puisse participer au programme manitobain Lancement d'entreprise et que le ministère a l'autorisation de recueillir mes renseignements personnels en vertu de l'alinéa 36(1)b) de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée;
- comprends que mes renseignements personnels seront recueillis aux fins suivantes et consens à ce qu'ils soient utilisés à ces fins :
  - i) établir mon admissibilité au programme manitobain Lancement d'entreprises;
  - ii) administrer ma participation au programme manitobain Lancement d'entreprises;
  - iii) permettre la vérification du programme manitobain Lancement d'entreprises;
  - iv) surveiller, évaluer et continuer à développer le programme manitobain Lancement d'entreprises;
- consens à ce que le ministère recueille et utilise les renseignements, y compris les renseignements personnels renfermés dans tous les livres comptables et dossiers et toute autre documentation ou tout autre matériel relatifs à l'exploitation de la nouvelle entreprise qui sont sous la garde et le contrôle de l'organisme prêteur, aux fins suivantes :
  - (i) administrer ma participation au programme manitobain Lancement d'entreprises;
  - (ii) permettre la vérification du programme manitobain Lancement d'entreprises;
  - (iii) surveiller, évaluer et continuer à développer le programme manitobain Lancement d'entreprises;
- consens à ce que l'organisme prêteur communique au ministère de la Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce Manitoba les renseignements personnels renfermés dans la demande de garantie d'emprunt et le plan d'affaires ainsi que les renseignements, y compris les renseignements personnels renfermés dans tous les livres comptables et dossiers et toute autre documentation ou tout autre matériel relatifs à l'exploitation de la nouvelle entreprise qui sont sous la garde et le contrôle de l'organisme prêteur;
- consens à ce que le ministère communique mes renseignements personnels, y compris mon nom, le nom de mon entreprise, l'emplacement général de mon entreprise, le montant de mon prêt et l'état du prêt lorsque le ministère fait des annonces publiques concernant mon emprunt, si tel emprunt est approuvé par une institution financière participante du programme;
- reconnais que le ministère a le droit de vérifier les livres comptables de ma nouvelle entreprise pendant la durée de la garantie et accepte de lui donner accès à tous les dossiers concernant ma nouvelle entreprise.

Je comprends que le ministère peut seulement recueillir, utiliser ou communiquer mes renseignements personnels de la manière décrite ci-dessus ou d'une autre manière autorisée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

## **Critères d'admissibilité – Nouvelle entreprise**

La nouvelle entreprise doit :

1. être en activité au Manitoba;
2. avoir été créée dans un but lucratif;
3. ne pas faire partie des secteurs suivants : les services financiers, l'immobilier, l'assurance, les services professionnels ou l'industrie primaire (industries pétrolière et gazière, minière ou agricole, ou industrie de production de pâtes);
4. être au stade de lancement ou avoir été fondée moins de six mois avant la date de la demande; une exploitation à temps partiel dont l'expansion à temps plein est envisagée est également admissible au programme à condition que les revenus nets provenant des activités à temps partiel dans les 12 mois précédant la demande n'ont pas excédé 15 000 \$;
5. fournir un minimum de 20 heures de travail par semaine, en moyenne, au demandeur;
6. être conforme à la définition d'une petite entreprise selon les critères du programme, soit une entreprise employant moins de 20 personnes et ayant un chiffre d'affaires annuel brut de moins de 2 millions de dollars (les deux conditions doivent être satisfaites tout au long de la première année);
7. être considérablement différente d'autres entreprises en activité au Manitoba ayant les mêmes débouchés qui sont exploitées par une personne associée au demandeur (conjoint, conjoint de fait, parent ou enfant);
8. avoir une bonne réputation et être de nature appropriée.

**Remarque :** Une entreprise existante achetée par un nouveau propriétaire exploitant ne sera pas considérée comme une nouvelle entreprise.

## **Institutions financières participantes (juin 2006)**

Banque Canadienne Impériale de Commerce	Portage Credit Union
Banque Royale du Canada	Riverton Credit Union
Banque Scotia	Ste. Rose Credit Union
TD Canada Trust	Strathclair Credit Union
Agassiz Credit Union	Swan Valley Credit Union
Assiniboine Credit Union	Turtle Mountain Credit Union
Casera (Transcona) Credit Union	Vanguard Credit Union
Community Credit Union	Vantis Credit Union
Civic Credit Union	Westoba Credit Union
Crosstown Credit Union	Caisse populaire de Saint-Boniface
Dauphin Plains Credit Union	Caisse populaire d'Elie
Eriksdale Credit Union	Caisse populaire La Vérendrye
Hartney Credit Union	Caisse populaire Provencher
La Salle Credit Union	Caisse populaire de Saint-Claude
Niverville Credit Union	

## **Comment faire une demande de prêt dans le cadre du programme Lancement d'entreprises**

Le demandeur doit :

1. s'inscrire à un atelier de planification d'entreprise de trois jours;
2. élaborer un plan d'affaires;
3. communiquer avec un prêteur parmi les institutions financières participantes;
4. présenter au prêteur un formulaire de demande de prêt dans le cadre du programme Lancement d'entreprises dûment rempli et accompagné d'un plan d'affaires et d'un certificat attestant que le demandeur a participé à l'atelier de planification d'entreprise;
5. rencontrer le prêteur afin de discuter du prêt;
6. déposer l'apport de capital en espèces ou fournir des reçus pour les éléments d'actif de l'entreprise qui sont admissibles, si le prêt est approuvé.

***Rappel :** La demande doit être faite dans les six mois suivant le début de l'exploitation à temps plein de l'entreprise.*

## **Comment s'inscrire à un atelier de planification d'entreprise**

**Renseignements :**

Agent de renseignements sur les entreprises  
Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce Manitoba  
Direction du développement des petites entreprises  
Tél. : 204 984-0037 ou 1 800 665-2019 (sans frais)

L'atelier de planification d'entreprise de trois jours est offert gratuitement. Il a été conçu pour les personnes qui envisagent de mettre sur pied une nouvelle entreprise au Manitoba. Les sujets traités sont : les plans d'affaires, les possibilités de financement, les types d'organismes à but lucratif, les états financiers, la T.V.P., la TPS et les déductions salariales des employés, la définition des produits et les stratégies de commercialisation. L'atelier offre aussi aux participants une excellente occasion de faire du réseautage. Veuillez vous inscrire le plus tôt possible.

## **Renseignements sur le programme**

**Renseignements :**

Coordonnateur du programme Lancement d'entreprises  
Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce Manitoba  
Direction du développement des petites entreprises  
C. P. 2609, 240, avenue Graham, bureau 250  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4B3  
Tél. : 204 945-7721 ou 1 800 665-2019 (sans frais)  
Télec. : 204 983-3852



